

Collège de Lévis.—Dimanche, 13 octobre, il y avait grande réjouissance au Collège de Lévis. Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, faisait les ordinations de la clôture de la retraite.

Ont été tonsurés MM. J.-B. Dupuis, J. Dolan, A. Gouin et J. Valin. A la même ordination MM. C. Noël et J. Auclair recevaient le diaconat.

Mgr Racine voulut bien de plus donner la confirmation à trente-deux élèves du collège.

Comme c'était la fête de saint Edouard, M. l'abbé Edouard Carrier, prêtre du collège, chanta la grand'messe, à la suite de laquelle Mgr Racine rencontra la communauté; pour couronner dignement la solennité, Sa Grandeur accorda un grand congé.

La situation au Canada.

Il est bien temps que *l'Abeille* mette ses jeunes lecteurs au courant des affaires du pays, non pas pour discuter celles-ci, mais pour les constater. S'adressant à des novices en fait de politique, elle aura peut-être quelques explications à donner, ne serait-ce que pour faire comprendre les termes consacrés.

Et d'abord, le Canada, ou la Puissance (*Dominion*) du Canada, est une confédération s'étendant, au nord des Etats-Unis, de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique. Cette Confédération comprend actuellement sept Provinces, qui sont: l'Ile du Prince Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba et la Colombie Anglaise.

Chacune de ces Provinces a son gouvernement propre chargé de l'administration et des intérêts spéciaux de la Province qu'il dirige.

Il y a en outre un gouvernement général ou *Fédéral* chargé des grands intérêts communs à toute la Confédération. Ce dernier gouvernement siège à Ottawa, qui se trouve ainsi la Capitale Fédérale de tout le Canada.

Chaque province a aussi sa capitale, siège de son propre gouvernement. Ces capitales sont: Québec, pour la province de même nom; Toronto, pour Ontario; Charlottetown, pour l'Ile du Prince Edouard; Halifax, pour la Nouvelle-Ecosse; St-Jean, pour le Nouveau-Brunswick; Winnipeg, pour Manitoba, et Victoria, pour la Colombie Anglaise.

Les gouvernements des différentes provinces, ainsi que le gouvernement fédéral, sont modelés sur celui de la Grande-Bretagne, autant qu'ils peuvent le permettre les conditions essentielles à une confédération d'une part, et, de l'autre, la dépendance d'une colonie vis-à-vis l'Empire Britannique.

Nous sommes donc gouvernés, tant bien que mal, d'après les principes du régime *constitutionnel* anglais. Voilà un grand mot qui, sans être du grec, n'est peut-être pas beaucoup plus clair pour un grand nombre de lecteurs de *l'Abeille*. Essayons de l'expliquer.

Une loi fondamentale ou *constitution* a servi de base au gouvernement de l'Angleterre tel qu'il existe aujourd'hui.

Cette constitution comprend un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif.

Le pouvoir exécutif appartient nominativement au Souverain, mais il ne peut l'exercer que par un certain nombre de chefs d'administration qu'on appelle *ses ministres*. Le souverain n'est pas responsable au peuple de ses actes administratifs; ce sont ses ministres qui en répondent. C'est toujours de cette autorité collective du souverain et de ses ministres qu'il est question quand on parle de *la couronne*. Dans le gouvernement fédéral et dans le gouvernement des provinces, au lieu de *la couronne*, on dit le plus souvent le *Gouverneur en conseil*, ou le *Lieutenant-Gouverneur en conseil*.

Le pouvoir législatif ou la *Législature* est composée en Angleterre du *Souverain*, d'une *Chambre des Lords* non élective, et d'une assemblée élective appelée *Chambre des Communes*; c'est-à-dire, qu'une loi, pour être valide, doit avoir l'assentiment des deux chambres et la sanction du Souverain. A Ottawa, la *Législature* se compose du *Gouverneur Général*, qui représente le Souverain, d'une chambre haute non élective ou *Sénat*, et d'une chambre basse élective ou *Chambre des Communes*. Dans la Province de Québec, le pouvoir législatif ou, comme on dit, *les trois branches de la Législature* sont le *Lieutenant-Gouverneur*, un *Conseil Législatif* ou chambre haute non élective, et une *Assemblée Législative* ou chambre basse élective.

Les autres Provinces ont chacune une législature analogue à celle de Québec, si ce n'est que Ontario et Manitoba n'ont pas de Conseil Législatif.

(A continuer.)

Le nombre sept.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le nombre sept tient une place assez importante dans nos souvenirs. En effet, outre les sept qui se retrouvent à chaque page de la Bible et qui ont tous pour principe les sept jours de la création, car le nombre sept est un nombre saint, nous avons: — *les sept têtes de l'hydre*, ce monstre fabuleux qui vivait dans le lac de Lerne, dans le Peloponèse, et dont les têtes repoussaient à mesure qu'on les coupait; — *les sept vaches grasses et les sept vaches maigres* qui annonçaient à Pharaon sept années d'abondance et sept années de disette; — *la guerre des sept chefs*, l'expédition entreprise par Adraste et les héros argiens pour rétablir Polydice sur le trône de Thèbes; — *les sept chefs contre Thèbes*, titre d'une tragédie d'Eschyle; — *les sept sages de la Grèce*; — *les sept collines de Rome*; — *la république des sept îles*, la république des îles Ioniennes; — *les sept frères*, nom des sept montagnes de la Mauritanie tingitane; — *les sept mers*, nom donné autrefois aux sept embouchures par lesquelles le Pô se jette dans l'Adriatique; — *les*

sept bouches du Nil; — *le château des Sept-Tours*, à Constantinople; — *la légende des sept évêques*, envoyés en Espagne par saint Pierre et saint Paul; — *les sept enfants de Lara*, célèbres dans les chroniques espagnoles et dont la fin tragique a fourni à Lopez de Vega le sujet d'un drame; — *les sept électeurs*, princes qui avaient le privilège d'élire l'empereur d'Allemagne, et qui furent établis en 1292, lors de l'élection d'Adolphe de Nassau; — *la guerre de Sept ans*, guerre à laquelle la Prusse doit d'être devenue puissance de premier ordre.

Ajoutons, pour terminer quo ce fameux chiffre sept est encore un de ceux qui jouent le plus grand rôle dans les choses actuelles de la vie. La semaine a sept jours, la musique sept notes, et le prisme, sept couleurs; on compte sept planètes, abstraction faite des télescopiques; il y a sept péchés capitaux; sept sacrements et sept parties de l'office divin. S'il faut en croire les physiologistes, nous changeons de peau tous les sept ans. Nous disons proverbiallement: Prêcher sept ans pour un carême; Si le carême durait sept ans, tu serais un habile homme à Pâques; Il faut tourner sept fois la langue dans la bouche avant que de parler. Les Russes disent: Sept n'attendent pas un; et les Espagnols ne louent ni ne blâment avant sept années. — Les plus grands sages pêchent au moins sept fois par jour; et quand nous éprouvons une joie très-vive, nous sommes au septième ciel.

Il n'est pas jusqu'à nos souvenirs d'enfance qui ne parlent du nombre sept: Barbe-Bleue avait perdu sept femmes, et les bottes de l'Ogre étaient des bottes de sept lieues.

On est tellement habitué, enfin, à retrouver un peu partout ce nombre sept, qu'on le met même où il n'est pas. On affirme quelquefois que le Styx faisait sept fois le tour des enfers. Nous avons souvent entendu dire aussi; *les sept plaies d'Egypte*, et l'on n'a pas voulu nous croire quand nous avons affirmé qu'il y en avait dix.

Conditions de ce Journal.

L'Abeille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à St-Anne, M. F. Chabot; à St-Thérèse, M. G. Gagnon.